

Réunion de la Commission VTT

Date de la réunion : 15/02/2023

Lieu de la réunion : UFOLEP 95, 4 rue Berthelot, 95300 PONTOISE

Participants :

Nom, Prénom	Fonction	Présence
ABOUBA Abdou	Membre actif	Présent
BARLAND Benoit	Président	Présent
BOMBARDERI Hervé	Membre actif	Présent
VAUCHELLE Jean Claude	Membre actif	Présent
WROBLEWSKI Didier	Membre actif	Présent
DUBOSCLARD Aubin	Représentant Ufolep 95	Présent

Ordre du jour :

- 1) Point les premières manches des VOT jeunes qui se sont déroulés
- 2) Point sur les différents championnats à venir
 - a. Départemental adultes à Bonnières le 18/03
 - b. Départemental Jeunes à Survilliers le 15/04
 - c. Régional Adulte à St Leu la Foret le 14/05
- 3) Communication et document à transmettre au club pour ses différents championnats. (Critère de sélection, inscription pour la sélection au national, etc....)
- 4) Fonctionnement de la commission (rédaction compte rendu, communication vis à vis des clubs, etc....)
- 5) Question diverse
- 6) Prochaine date de réunion

1) Point les premières manches des VOT jeunes qui se sont déroulés

Une affluence plutôt correcte :

126 enfants sur la 1^{ère} manche

101 enfants sur la 2^{ème} manche

111 enfants sur la 3^{ème} manche

122 enfants sur la 4^{ème} manche

Une organisation bien rodée, les reconnaissances pendant les récompenses de la série précédentes font gagner du temps et permette de pas finir trop tard.

Plus d'engagé sur les épreuves du 78, les enfants des clubs des Yvelines sont peu engagé sur les manches organisés par les clubs val d'oisien.

Le règlement rappelle les récompenses à distribuées. Nous avons constaté que ce point n'est pas respecté par tous.

Des parents sont de plus en plus sur le circuit en vélo. Pour rappel le circuit est réservé aux concurrents.

Un rappel par mail sera fait aux organisateurs des futurs manches sur ces deux points précis.

Les membres de la commission pourront faire cesser tous comportements non respectueux et sanctionner les contrevenants.

La saison prochaine une réunion sera organiser avec tous les clubs organisateurs pour une relecture et acter le règlement.

2) Point sur les différents championnats à venir

a. Départemental adultes à Bonnières le 18/03

Le comité prend à sa charge l'achats des récompenses. Les quantités suivantes devront être prévu :

- 18 bouquets
- 4 coupes pour les jeunes
- 50 médailles (4 pour les jeunes, 42 pour les adultes)
- 18 maillots (un lot de maillots XXS, XS, S, M, L)

Les bouquets seront payer sur facture à hauteur de 10€ pièce.

Les bouquets seront récupérés par Didier, Benoit récupère les récompenses et les maillots auprès du comité.

Un inventaire des maillots devra être effectué par l'Ufolep.

b. Départemental Jeunes à Survilliers le 15/04

4 catégories (Série A, B, C, D) sont à récompensées.

Le comité prend à sa charge l'achats des récompenses. Les quantités suivantes devront être prévu :

- 8 bouquets
- 24 coupes (les trois premiers)
- 2 maillots pour les 11/12 ans (XXS, XS, S)

La catégorie des Jeunes 11/12 ans féminine et masculin seront récompensé sur cette manche pour le championnat régional.

- 6 coupes
- 2 bouquets

Les secouristes et les bouquets (8€ pièce) sont réservé par l'organisateur et rembourser sur facture par le comité.

Les récompenses seront récupérées au comité par Benoit.

c. Régional Adulte à St Leu la Foret le 14/05

Les secours sont pris en charge par le régional, les récompenses, les bouquets à hauteur de 10€.

Le comité prend à sa charge l'achats des récompenses. Les quantités suivantes devront être prévu :

- 18 bouquets
- 4 coupes pour les jeunes
- 50 médailles (4 pour les jeunes, 42 pour les adultes)

Une demande va être réitérer auprès du comité régional pour la fourniture de maillot de champion régional.

Les secouristes et les bouquets seront rembourser sur facture. Un budget de 10€ est prévu par bouquet.

Les bouquets seront récupérés par Didier, Benoit récupère les récompenses.

L'organisateur nous confirme que des parcs seront faits par catégories pour organiser les départs. Le chronométrage sera effectué par la société Dataware.

3) Communication et document à transmettre au club pour ses différents championnats

(Critère de sélection, inscription pour la sélection au national, etc...)

Nous avons mis à jour les documents et valider ceux-ci. Ils seront envoyés aux clubs avec ce compte rendu.

Déborah se peut charger de diffuser aux clubs.

4) Fonctionnement de la commission

(Rédaction compte rendu, communication vis à vis des clubs, etc...)

Une rédaction de compte rendu sera effectuée par Benoit, validé sous 24h par les membres, puis transféré à la liste de diffusion des clubs et au comité.

Une partie des réunions pourra se faire en distancielle, les réunions de rentrées et de sélections resteront en présentiel. Les réunions présentielles pourront être effectué sur Méry sur Oise.

5) Question diverse

Une question d'Anais Delsart a été étudiée par la commission. Une réponse lui sera faite de façon individuelle.

Point sur la formation BF1, BF2 :

Une demande va être faite sur le coût d'un encadrement pour une formation BF1, BF2 au pré de Nicolas Vauchelles.

Un éclaircissement sur les récompenses des doubles licenciés doit être fait vis-à-vis du règlement national.

Une demande va être faite à la commission cyclo sport sur le montant du carton pour les coureurs des clubs VTT. Ces clubs organisent plusieurs manifestations ouvertes à tous sans surfacturation. Le carton cyclo sport pour les clubs n'organisant pas de course route est de 25€ au lieu de 10€.

6) Prochaine date de réunion

La prochaine réunion de la commission est fixée au 17/04/23 en visio conférence.

La commission se réunira le lundi 15/05/22 à 20h30 à Méry sur Oise pour effectuer la sélection au championnat national.